



**RADIODIFFUSION TELEVISION IVOIRIENNE**

08 B.P. 883 ABIDJAN 08 - RCI  
Tél. : (225) 27.22.40.12.50 - 27.22.48.61.62  
(225) 27.22.48.62.61 - 27.22.44.90.39  
Fax : (225) 27.22.44.78.23  
e-mail: info.rti@rti.ci  
Site web : www.rti.ci

DECISION n° 001 /23/RTI/PCA du .....**05 JAN. 2024**.....portant résiliation du marché n° 2022-0-0-2-0032/03-336 relatif aux travaux de construction d'un bâtiment pour les Gendarmes à la RTI Bouaké, passé entre la Radiodiffusion Télévision Ivoirienne (RTI) et l'entreprise ELITE BULDING TRAVAUX PUBLICS (EBTP SARL), pour un montant de vingt millions trois cent trente mille soixante-sept (20 330 067) francs CFA TTC.

**Le Président du Conseil d'Administration de la Radiodiffusion Télévision Ivoirienne  
(RTI)**

- Vu l'ordonnance n° 2018-594 du 27 juin 2018 portant création, organisation Et fonctionnement de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) ;
- Vu l'ordonnance n° 2019-679 du 24 juillet 2019 portant Code des marchés publics ;
- Vu le décret n° 2021-871 du 15 décembre 2021 portant conditions et modalités de résiliation des marchés publics ;
- Vu le décret n° 62-401 du 26 octobre 1962 portant création de la Radiodiffusion Télévision Ivoirienne ;
- Vu le décret n° 2020-138 du 29 janvier 2020 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Radiodiffusion Télévision Ivoirienne ;
- Vu le décret n° 2019-127 du 06 février 2019 portant nomination du Directeur Général de la Radiodiffusion Télévision Ivoirienne ;
- Vu l'arrêté n° 202/MEF/DGBF/DMP du 21 avril 2010 portant conditions et modalités de résiliation des marchés publics ;
- Vu l'avis n° 12622/2023/MFB/DGMP/DRRP/11975/36 du 18 décembre 2023 ;

**DECIDE**

**DIRECTION  
GENERALE**

## ARTICLE 1

Le marché n° 2022-0-0-2-0032/03-336 relatif aux travaux de construction d'un bâtiment pour les Gendarmes à la RTI Bouaké, passé entre la Radiodiffusion Télévision Ivoirienne (RTI) et l'entreprise EBTP SARL dont le siège social est sis à Abidjan-Cocody, Angré, 14 BP 113 Abidjan 14, Cel : (+225) 05 05 09 78 79/07 49 88 98 43, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier d'Abidjan sous le numéro CI-GRDBSM-2016-A-5966, compte contribuable numéro 0045395 A, est résilié pour faute du titulaire.

## ARTICLE 2

Les prestations effectivement exécutées feront l'objet d'un décompte définitif pour le règlement des sommes dues à l'entreprise EBTP SARL ou l'émission d'un ordre de recettes pour les sommes trop perçues ou à régler à des tiers.

## ARTICLE 3

Conformément aux dispositions de l'article 16 du n°2021-909 du 22 décembre 2021 fixant les modalités d'exécution des crédits budgétaires dans le cadre des procédures prévues par le Code des marchés publics, l'entreprise EBTP SARL est exclue des procédures de passation de marchés publics pour une période d'une (01) année à compter de la date de la signature de la présente décision.

## ARTICLE 4

Le Directeur Général des Marchés Publics et le Directeur Général de la Radiodiffusion Télévision Ivoirienne (RTI) assurent, chacun en ce qui le concerne, l'exécution de la présente décision qui sera publiée au Bulletin Officiel des Marchés Publics de la République de Côte d'Ivoire.

Fait à Abidjan, le

  


## AMPLIATION

- ANRMP
- DGBF
- DGTCP
- DGMP
- Entreprise EBTP SARL